L'émigration hongroise après 1848-1849 et les problèmes d'une entente hungaro-roumaine

(Esquisse)

L'histoire hongroise, plus largement l'historiographie européenne, compte trois émigrations importantes de Magyars au long des siècles. La première est liée au nom de François Rákóczi, prince transylvain, après l'échec survenu en 1711 dans sa lutte contre la Cour de Vienne, commencée en 1703. La deuxième est marquée par les péripéties des exilés hongrois autour de Louis Kossuth et leur tentative désespérée de recommencer le combat inégal, d'ailleurs perdu le 13 août 1849, face aux forces armées russo-autrichiennes unies, pour la révolution politico-sociale et l'indépendance étatique hongroise. Et enfin, on peut mentionner les destinées des 200 000 Hongrois environ qui ont été contraints de quitter leur patrie après l'échec de la révolution hongroise de 1956.

Le titre principal de notre colloque étant « France – Europe du Centre-Est », je suis obligé de préciser deux points à mon sens importants. D'abord, l'histoire des émigrés autour de Rákóczi puis de Kossuth est entremêlée avec la politique française et polonaise à chacune des époques concernées. De plus, certains des exilés dans chaque cas ont trouvé asile en France. Le cœur

embaumé de François Rákóczy gît à Yerres. C'est un lieu commun pour les spécialistes d'affirmer qu'après l'écrasement de la révolution de 1830, le prince Adam Czartoryski a dirigé – durant de longues décennies et d'une manière très efficace – la diplomatie de l'ombre d'un pays en lambeaux, depuis le fameux Hôtel Lambert de l'île Saint-Louis. Quant à la Pologne, la participation massive des Polonais à la lutte pour l'indépendance hongroise, les faits d'armes héroïques de la Légion polonaise et du légendaire général Joseph Bem en Transylvanie constituent l'un des chapitres les plus glorieux de l'amitié traditionnelle et proverbiale polono-hongroise. N'oublions pas également que la révolution de 1956 à Budapest a commencé avec la manifestation de la jeunesse estudiantine solidaire de la lutte des Polonais !

D'autre part, il serait utile d'attirer l'attention sur le fait que ces rapports privilégiés hungaro-polonais, dans le tourbillon de l'histoire mouvementée des peuples de l'Europe centrale et du Sud-Est européen, constituent l'exception qui renforce la règle, ou plutôt – soyons justes – qui y échappe !

Je me propose donc d'esquisser, à travers les actions et les négociations des émigrés hongrois, les multiples motifs à cause desquels l'entente hungaro-roumaine s'est avérée difficile, compliquée, voire parfois problématique. Dans le miroir hongrois, c'est d'une certaine façon le revers de la médaille.

L'attitude positive et la sympathie réciproque entre Polonais et Hongrois sont dues aux similitudes de leur histoire millénaire, aux traits communs ou fort semblables de leur évolution sociale de type par excellence centre-européen et, par conséquent, à leur conception nationale quasi identique ; plus précisément aussi à leur pensée sur la problématique nationale à caractère nobiliaire. Il faut souligner la présence massive des petits et moyens nobles polonais et hongrois dans les événements historiques, sans oublier l'activité fébrile effectuée en Moldavie et Valachie par les agents de l'émigration polonaise d'Adam Czartoryski et par les exilés autour de Louis Kossuth. Parmi eux, on trouve des membres de la haute aristocratie polonaise

et hongroise parlant parfaitement la langue de la diplomatie internationale de l'époque, le français.

Or, sur le territoire de la future Grande-Roumanie instituée en 1920, en Moldavie, en Valachie et en Transylvanie, les données du problème – c'est-à-dire les conditions de la création d'un état moderne, libéral, unifié, conçu sur le modèle de l'État-nation français – se sont avérées dans les années 1840-1870 plus complexes que ce que l'on pouvait imaginer.

Commençons par indiquer quelques dates précises et incontestables de la géopolitique. La Valachie et la Moldavie, en tant que principautés suzeraines, ont fait partie de l'empire ottoman en voie de décadence. À partir de la paix d'Andrinople de 1829, et jusqu'au déclenchement de la guerre de Crimée, elles ont été sous l'influence prépondérante de la Sainte-Russie, telle une proie à peine cachée de l'immense appétit de l'empire des tsars. C'est d'ailleurs ce que l'élite politique roumaine a pu tragiquement pressentir lors du rapt de la Bessarabie, partie intégrante de l'ancienne Moldavie, survenu en 1812.

Selon certains historiens, même le célèbre « Règlement organique » rédigé par les collaborateurs du gouverneur militaire des principautés, le général Paul Kisseleff (ou Kiselïov), serait un témoignage des éléments de base de la future constitution de ces deux régions roumaines – mais en tant que provinces russes.

Quant à l'Autriche, l'Empire des Habsbourg, les choses ne se présentaient pas mieux non plus du point de vue roumain. Je dois faire référence ici, d'une part, à l'enlèvement cynique en 1775 d'une autre contrée de la Moldavie d'autrefois, la Bucovine, et d'autre part, au comportement hostile de l'administration viennoise à tout projet concernant l'union des deux principautés. Cette animosité s'est manifestée par leur occupation en 1856-1857, et par les nombreuses machinations et mesures prises contre leur existence étatique sous le règne du prince Couza, de peur qu'elles puissent devenir un jour le centre de gravité de tous les Roumains, y compris ceux de Transylvanie.

Quel a été le rôle de la France, de la diplomatie officielle, officieuse et secrète de Napoléon III dans ces jeux politiques extrêmement importants pour l'évolution de la conscience nationale de ces peuples ? La France s'est-elle rendue compte des vraies nature et dimension de ses actions menées en Europe centrale et du Sud-Est dans la perspective de l'équilibre européen et d'une Europe unie ? Je me bornerai à avancer que le poids des initiatives et des démarches françaises a été d'une importance capitale pour l'avenir de la zone concernée. Je pense avant tout à la volonté de la France de Napoléon III d'affaiblir les deux piliers les plus forts de l'Europe de la Sainte-Alliance, la Russie et l'Autriche, les deux ennemis mortels des aspirations nationales roumaines, mais aussi des Hongrois et des Polonais.

Cependant, pour des raisons tactiques, et par manque de force réelle, la France s'est contentée en 1856 de la défaite de la Russie et de son éloignement de l'embouchure du Danube ; elle a fait – avec le consentement de la diplomatie britannique – tout son possible pour créer un barrage puissant et viable contre la poussée de l'armée russe vers Constantinople. Cette barrière naturelle, cet État tampon, s'appelle désormais, et plus exactement à partir du 24 janvier 1859, les Principautés unies, germe de la future Roumanie. Pour conclure, les aspirations nationales roumaines et les intérêts géopolitiques français, dans les années 1850-1860 au moins, ont coïncidé et se sont renforcés mutuellement.

Je viens de faire allusion à la réserve de la diplomatie française, quoique Napoléon III, en 1859, pense par moments à la destruction totale de l'Autriche, devant la responsabilité de la restructuration imminente de l'Europe du Centre et du Sud-Est. C'est justement pour cela, étant donné les suites, et selon les mots de l'empereur lui-même que j'ai retranscrits d'un document longtemps resté inédit, « laisser mourir l'Autriche toute seule se résume à ne plus lui fournir les moyens pour survivre ». C'est le motif pour lequel en fin de compte Napoléon III a fait un demi-travail en Italie lors de la guerre franco-sarde de 1859 et a abandonné également les aspirations garibaldiennes et mazziniennes, ainsi que les tentatives antiautrichiennes et antirusses des émigrés hongrois et polonais.

L'empereur des Français, en raison des intérêts globaux de la France, de la vision géopolitique française de l'époque, et, au second plan, en vertu du « Principe des nationalités », a du choisir entre les aspirations nationales polono-hongroises, voire serbes ou roumaines, sans trop pouvoir mesurer les conséquences imprévisibles survenues beaucoup plus tard dans les rapports de ces nations, et dans le tissu social et mental des peuples intéressés.

En revenant de plus près au véritable sujet de ma communication, c'est-à-dire au problème essentiel d'une entente historique hungaro-roumaine, il faut que je précise d'autres éléments. Un fait historique peu connu mérite d'être ici évoqué. Tous les manuels roumains soulignent à bon droit la francophonie de l'élite roumaine, les liens considérés comme naturels entre les langues, les littératures et les cultures française et roumaine. Cette élite, la *nomenklatura* de l'époque, nommée en grec la *protipendada*, en partie d'origine balkanique et levantine, était liée aux Grecs de Constantinople, quoique presque totalement roumanisée. Grâce à ses liens avec l'administration ottomane, elle a manifesté un savoir-faire, une capacité diplomatique presque sans égale dans l'histoire européenne. C'est ainsi que les diplomates roumains, contrairement au jugement de leurs collègues hongrois, ont bénéficié d'une nette supériorité technique / professionnelle pendant les pourparlers roumano-hongrois durant les années 1850-1860. Deux mondes, deux conceptions de vie différentes, deux sous-régions de l'Europe se sont rencontrés, l'Europe centrale et l'Europe du Sud-Est. Cette dernière, sociologiquement moins évoluée peut-être, mais plus vivace, plus dynamique, a été finalement plus efficace.

C'est ainsi que les inégalités sociales se renversent, et, parfois, dans la longue durée du moins, trouvent leur revanche.

La question de la Transylvanie divise ou peut diviser, depuis cette époque jusqu'à nos jours, Roumains et Hongrois, s'ils ignorent ou persistent à ignorer que ce n'est pas l'enjeu véritable de la modernisation de leurs sociétés. La solution serait de laisser en suspens cette malencontreuse dispute, cette que-

relle historique, dans la perspective de l'Europe intégrale, de l'Europe unie.